

RAPPORTS ANNUELS

2002-2003

2003-2004

Ministère des Transports



Le présent document comprend :

- *une vue d'ensemble du ministère*
- *le rapport annuel 2002-2003*
- *le rapport annuel 2003-2004*



VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE

La qualité de vie, la vigueur de l'économie et la salubrité de l'environnement sont tributaires d'un système de transport sûr, efficient et intégré. Le plan stratégique du ministère des Transports (MTO) appuie la croissance et la compétitivité de l'Ontario grâce aux mesures suivantes :

- **Planification, gestion et entretien d'un système de transport sûr, efficient et intégré** : Le ministère élabore des normes de sécurité et des règlements qui régissent la sécurité des usagers de la route, et gère la construction et l'entretien du réseau routier de l'Ontario. Nous collaborons avec d'autres gouvernements pour créer un système de transport pleinement intégré réunissant le transport routier, ferroviaire, maritime et aérien et le transport en commun.
- **Amélioration du transport en commun** : Le ministère améliore les services de transport en commun. En effectuant des investissements clés dans l'expansion du Réseau GO et des services municipaux de transport en commun et en versant aux municipalités une partie des revenus tirés de la taxe sur l'essence, nous assurons un financement stable et à long terme du transport en commun et attirons de nouveaux usagers. La création d'une carte de débit unique en vigueur dans la région du grand Toronto rendra le transport en commun plus pratique et plus attrayant.
- **Planification de l'infrastructure essentielle des transports et investissements** : Le MTO accroît les investissements dans l'infrastructure de transport de l'Ontario. Nous apportons des améliorations visant à réduire les embouteillages et à renforcer la sécurité aux principaux postes frontaliers. Le passage quotidien de la frontière entre l'Ontario et les États-Unis par les voyageurs et les marchandises, évaluées à 900 millions de dollars, est indispensable au dynamisme de notre économie. Le ministère supervise l'entretien et le fonctionnement permanents de 16 500 km de routes, de 2 800 ponts et ouvrages, de 29 aéroports en régions éloignées et de 8 services de traversiers.



VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE

- **Promotion de la sécurité sur les routes de l'Ontario** : En 2003, quelque 9,7 millions de véhicules, 8,5 millions de conducteurs et 85 000 transporteurs commerciaux ont circulé sur les routes de l'Ontario. Même si les routes de la province sont les plus sûres d'Amérique du Nord, nous continuerons d'améliorer la sécurité routière en adoptant des mesures législatives, en mettant en oeuvre des programmes de sensibilisation et de communication, et en veillant au respect de la loi.
- **Amélioration des services fournis au public et de la satisfaction de la clientèle** : Le MTO améliore la prestation de ses services en augmentant le nombre de produits et services auxquels les clients peuvent accéder par Internet et par téléphone.

RAPPORT ANNUEL

2003-2004

TRANSPORT EN COMMUN

- Le Programme ontarien des véhicules de transport en commun a fourni des fonds pour l'achat, le renouvellement et la remise en état des véhicules.
- Un nouveau règlement obligeant les usagers de la route à céder le passage aux autobus a permis d'accroître la fiabilité des services de transport en commun.
- Un accord de principe a été conclu avec le gouvernement fédéral et la ville de Toronto afin de fournir un financement de 1 milliard de dollars à la Commission de transport de Toronto sur une période de cinq ans.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La sécurité routière a bénéficié de la collaboration des services policiers et de divers groupes s'intéressant à la sécurité. Dans le cadre de cette démarche, on a notamment :

- mené douze campagnes éclair sur la sécurité des camions aux quatre coins de la province;
- organisé d'importantes campagnes sur le port de la ceinture de sécurité au printemps et à l'automne;
- autorisé les municipalités à installer des appareils photos reliés aux feux rouges pour mieux faire respecter la loi et accroître la sécurité sur les routes municipales.

AMÉLIORATION DES SERVICES

Le ministère a amélioré ses produits et services, notamment en confiant la prestation des services d'examen de conduite à un partenaire du secteur privé.



RAPPORT ANNUEL

2003-2004

INVESTISSEMENT DANS LES ROUTES

Le ministère a investi près de 1 milliard de dollars dans des projets d'infrastructure routière dans la province. Ces fonds ont permis de réaliser les travaux suivants :

- élargissement de la route 8, depuis l'autoroute de Kitchener-Waterloo jusqu'à l'avenue Fergus;
- reconstruction de l'autoroute 420 à Niagara Falls;
- modification du tracé de l'autoroute 410 à Brampton;
- aménagement de voies réservées aux autobus sur l'accotement de l'autoroute 403 à Mississauga;
- reconstruction de la route 7, depuis la route 134 jusqu'à Norwood;
- modification du tracé de la route 69 entre MacTier et Parry Sound;
- élargissement à quatre voies de la route 11 entre Trout Creek et South River;
- modification du tracé de la route 17 à l'est de Sault Ste. Marie.

INITIATIVES ET PARTENARIATS INTERGOUVERNEMENTAUX

La province a continué de collaborer avec le gouvernement fédéral, des municipalités et les autorités américaines afin de rendre les postes frontaliers ontariens et les corridors commerciaux stratégiques plus efficaces en prenant les initiatives suivantes :

- un financement conjoint fédéral-provincial de 336 millions de dollars pour réaliser 10 projets d'amélioration des routes en Ontario dans le cadre du Programme stratégique des infrastructures routières;
- la stratégie Il faut que ça bouge à Windsor-Essex, une entente quinquennale de 300 millions de dollars avec le gouvernement fédéral et la ville de Windsor qui vise à améliorer le passage frontalier Windsor-Detroit.

RAPPORT ANNUEL

2003-2004

	Dépenses ministérielles (millions \$)
	Chiffres réels 2003-2004
Fonctionnement	800
Immobilisations	797
Effectif (<i>au 31 mars 2004</i>)	4 215,6

NOTA : À compter de 2002-2003, les immobilisations corporelles importantes appartenant aux ministères provinciaux (terrains, immeubles et infrastructure de transport) sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice intégrale. Les autres immobilisations corporelles appartenant aux ministères continueront à être comptabilisées à titre de charges au cours de l'année d'acquisition ou de construction. Toutes les immobilisations appartenant à des organismes publics intégrés sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice intégrale.

RAPPORT ANNUEL

2002-2003

TRANSPORT EN COMMUN

Le gouvernement a investi dans le transport en commun dans le cadre de programmes comme :

- le Programme ontarien de renouvellement des véhicules de transport en commun;
- le programme Partenariats pour l'investissement dans les transports en commun;
- le programme Partenariats pour l'investissement dans les transports en commun dans la région du Golden Horseshoe.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le programme de sécurité routière mis en oeuvre par le ministère comprenait les mesures suivantes :

- trois campagnes éclair provinciales sur la sécurité des camions;
- d'importantes campagnes sur le port de la ceinture de sécurité au printemps et à l'automne;
- la mise en oeuvre du Programme d'utilisation d'antidémarrateurs pour lutter contre la conduite en état d'ivresse;
- la prolongation du projet pilote d'installation d'appareils photos reliés aux feux rouges, à la demande des municipalités.

AMÉLIORATION DES SERVICES

Le ministère a amélioré ses produits et services, notamment en créant un système de réservation en ligne pour les examens pratiques en vue de l'obtention d'un permis de conduire.



RAPPORT ANNUEL

2002-2003

INVESTISSEMENT DANS LES ROUTES

Le gouvernement a investi près de 1 milliard de dollars dans des projets d'infrastructure routière dans la province. Ces fonds ont permis de réaliser les travaux suivants :

- poursuite de la reconstruction de l'autoroute 402 entre l'autoroute 401 et Sarnia;
- réfection de l'autoroute surélevée QEW Garden City à St. Catharines;
- poursuite de la reconstruction de l'autoroute 417 à l'est d'Ottawa;
- reconstruction de la route 17 à l'est de Sturgeon Falls;
- reconstruction de la route 11 dans la région d'Atikokan;
- poursuite de la réfection stratégique de l'autoroute 401 dans la région du grand Toronto.

INITIATIVES ET PARTENARIATS INTERGOUVERNEMENTAUX

La province a collaboré avec le gouvernement fédéral, des municipalités et les autorités américaines en prenant les initiatives suivantes :

- réduction des embouteillages à l'approche du poste frontalier Windsor-Detroit;
- lancement d'une étude binationale de planification des besoins et de faisabilité portant sur l'amélioration de la circulation au poste frontalier de Windsor.

RAPPORT ANNUEL

2002-2003

	Dépenses ministérielles (millions \$)
	Chiffres réels 2002-2003
Fonctionnement	814
Immobilisations	578
Effectif (<i>au 31 mars 2003</i>)	4 828

NOTA : À compter de 2002-2003, les immobilisations corporelles importantes appartenant aux ministères provinciaux (terrains, immeubles et infrastructure de transport) sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice intégrale. Les autres immobilisations corporelles appartenant aux ministères continueront à être comptabilisées à titre de charges au cours de l'année d'acquisition ou de construction. Toutes les immobilisations appartenant à des organismes publics intégrés sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice intégrale.



Pour plus de renseignements sur le **ministère des Transports**, veuillez consulter notre site Web **www.mto.gov.on.ca**. Vous pouvez consulter les rapports annuels d'autres ministères du gouvernement de l'Ontario sur le site **www.gov.on.ca** sous la rubrique « *Gouvernement en bref* ».

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2006
ISBN 1-4249-0635-0 (HTML)
ISBN 1-4249-0636-9 (PDF)
ISBN 1-4249-0634-2 (version imprimée)
Available in English